



Le 7 décembre 2015

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.68.66

Mèl fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu CHSCT du 7 décembre 2015

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO DGFIP: Céline Lefèvre (secrétaire du CHS-CT), Rachel Delacourt et Rachel Sugneau

1. Approbation du PV du 17 septembre 2015.

Le PV est adopté à l'unanimité.

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
FO DGFIP	3		
SOLIDAIRES	1		
CFDT	1		

2. Points d'étape.

➤ Registre Santé Sécurité au Travail :

M.VAULOT dit qu'une annotation a été portée au registre Santé Sécurité au Travail.

➤ Problèmes de température et d'humidité au sein du bureau « gestion fiscale »

Des travaux de réfection de la chaufferie ont été réalisés en deux phases et un humidificateur d'air a été installé. Ces travaux sont récents et feront l'objet d'un réglage ultérieur si besoin.

➤ Déclarations d'accidents et maladies professionnelles

Aucun accident du travail n'est constaté.

FO interroge la direction, quant à l'accident dont a été victime un usager, survenu en octobre à l'accueil du SIP de Saint Dizier afin d'en connaître la cause. Il s'agit d'un dénivelé d'un demi centimètre entre l'ancien sol et le nouveau qui est aux normes dans lequel une personne âgée s'est pris les pieds. La direction s'est inquiétée de l'état de santé de l'usager qui va bien.

➤ Fiches de signalements :

5 fiches de signalement ont été remontées depuis le dernier CHS CT du 17 septembre. Sur ces fiches de signalement, 2 ont été suivies de lettres d'avertissement adressées à l'usager incriminé.

Une de ces fiches relate des faits d'injures et menaces au SIP de Chaumont, cet incident a permis de se rendre compte que les boutons anti agressions ne fonctionnaient pas. FO s'inquiète de ce problème car heureusement que l'agent de l'accueil primaire s'est rendu compte des difficultés et a alerté la police via son bouton d'urgence. Mme Barjot rappelle que c'est au chef de service de vérifier périodiquement le bon fonctionnement des boutons anti aggression.

FO demande à ce que cette information soit rappelée à tous les chefs de service.

Les autres fiches de signalement sont principalement originaires de Saint Dizier et concernent des violences verbales.

FO tient donc à rappeler qu'il est très important, lors de la rédaction de la fiche de signalement, de décrire le plus précisément possible les faits (termes ou insultes réellement utilisés par exemple).

➤ Rapports de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail

M. Orsini a effectué deux visites de sites :

❖ CFP rue du Brigadier Albert à Saint Dizier

Le bâtiment a été construit en 1971. La vérification électrique est à jour, avec une obligation de contrôle l'année prochaine.

Peu d'agents sont formés au risque incendie, il souhaitait rendre obligatoire la participation des agents à celle ci.

Un exercice d'évacuation a été effectué (durée 4 minutes), cette durée est trop longue et doit être ramenée à minima à 3 minutes.

Mme Barjot souhaite organiser un nouvel exercice d'évacuation l'année prochaine mais avec la participation des pompiers, à défaut celui ci se déroulera sans eux.

Il est également nécessaire de rappeler le point de rassemblement.

Un risque de chute a été constatée au SIE (soulèvement du revêtement). Une demande de financement a été formulée au programme 309 auprès du préfet car c'est un immeuble domanial.

❖ CFP rue Raoul Laurent à Saint Dizier

L'immeuble date de 2006 et n'a pas d'amiante.

Il n'y a pas d'obligation d'exercice d'évacuation incendie car le site comporte moins de 50 personnes. Il est satisfait du niveau de formation aux risques incendies.

Un problème d'étanchéité est constaté au niveau des ouvrants ainsi qu'une infiltration dans un bureau. Le bailleur est intervenu sur l'infiltration mais n'a donné aucune suite à ce jour sur l'étanchéité.

Ambiance lumineuse : il a constaté que les tubes fluocompacts étaient de différentes couleurs, les tubes ont été remplacés et harmonisés.

3. Rapport de visite du CFP de Bourbonne les Bains

FO relate la visite de poste et ses constatations. En annexe le rapport ainsi que les actions effectuées depuis cette visite (en rouge).

4. Fin d'exercice budgétaire.

L'ensemble des dernières opérations actées lors du dernier CHS-CT ont été validées. Des reliquats relatifs à la formation incendie de la trésorerie de Bourbonne et à l'achat de stores pour le guichet sécurisé de la trésorerie de Chaumont sont en cours mais seront régularisés dans les délais d'utilisation des crédits.

L'éventualité de mettre un digicode avec système de badge au 2^{ème} étage de la cité administrative est évoquée afin de sécuriser ce niveau lors de la fermeture au public.

Mme Barjot est satisfaite de l'utilisation totale des crédits affectés au CHS-CT.

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
FO DGFIP		3	
SOLIDAIRES	1		
CFDT	1		

FO s'est abstenu car les moyens budgétaires ne sont pas en adéquation avec la démarche Hygiène, Santé et Sécurité au Travail du Secrétariat Général et que la date choisie du CHS CT ne permet pas de se prononcer sur les choix d'utilisation du reliquat.

5. Formations

Corinne Rougeaux fait un compte rendu sur le déploiement de la formation Risques Psycho Sociaux, les participants sont satisfaits de la prestation.

FO souhaite que la direction rappelle que cette formation est à destination de tous les agents, y compris les chefs de service.

Deux sessions devraient être organisées au printemps 2016, une à Saint Dizier et une à Chaumont.

Une formations « risques canins » sera à nouveau déployée ainsi qu'une session « Troubles Musculo Squelettiques » et « Risques routiers ».

Une session « Sauveteur Secouriste du Travail » et trois sessions « recyclage SST » devraient être également organisées.

M. Orsini rappelle qu'une formation à destination des gestionnaires de sites existe afin de les sensibiliser aux risques incendie, amiante, ambiance thermique...

Mme Barjot lui demande s'il est possible d'organiser une session d'une journée sur place avec tous les gestionnaires de sites du département. M. Orsini donne son accord de principe.

Une formation des nouveaux membres CHS-CT sera déployée en région l'année prochaine.

6. Questions diverses

- Les représentants syndicaux ont reçus un mail les informant de l'ajout en questions diverses des mesures de sécurité liées aux attentats.

FO s'insurge de cette décision car le sujet est trop important pour être évoqué en questions diverses et conformément aux préconisations du Secrétariat Général devrait être un point de l'ordre du jour. L'ISST ajoute que le syndicat a raison.

Concernant ces consignes, suite aux attentats du 13 novembre, la DGFIP a publié une note qui rappelle un certains nombres de consignes pour garantir la sécurité dans les services. La Direction générale rappelle que les agents ne sont pas habilités à contrôler les bagages à main. Dans certains départements sensibles, les services ont la possibilité d'adapter les horaires d'ouverture et de fermeture

(réception sur rendez vous ...) .

Il n'y aura pas de mise en œuvre d'évacuation de site pendant la période d'état d'urgence afin d'éviter les mouvements de panique et de rassemblements.

S'agissant de la Haute –Marne, Mme BARJOT indique que le Préfet n'a pas fait part de points de vigilances complémentaires à ces consignes. Il fera un nouveau point à la fin du mois de décembre.

➤ Déménagement de la pairie

Dans le cadre du déménagement de la paierie dans les anciens locaux occupés par le SIP à la cité administrative, il est nécessaire de leur donner une pièce supplémentaire pour effectuer les comptes de gestion (la salle faisant office d'infirmierie (juste à côté de l'ascenseur)).

Celle-ci sera délocalisée au 1^{er} étage (ancien bureau de la mutuelle).

➤ Mr ORSINI fait un dernier point sur le guide amiante créé en 1997 mais réactualisé régulièrement .